



Committee Terms of Reference	Mandat de comité
<p>4.3.18</p> <p>Name: North of 60 Committee</p> <p>Type: Standing</p> <p>Purpose: Manage the national program through a steady dialogue with regional SSVP representatives and with northern community representatives; the goal is to identify how SSVP can support northern communities in their efforts to achieve food security and gradually lessen their reliance on aid from the south. The idea isn't to impose solutions, but to work in partnership with these communities and fine-tune the Society's support role.</p> <p>In the short term and as a transitional method, the approach used to support these northern communities is for the regions to send non-perishable food items and/or other necessities and to support Conferences in establishing relationships of support to the Artic Communities they are working with. The joint work consists of ensuring that these items meet the demand of the communities being served and that they do not interfere with the proper functioning of local businesses, which are currently the only source of necessities for many of them.</p> <p>Membership: National Council President (ex-officio). Regional coordinators for the project. Spiritual advisor.</p> <p>Chair: Appointed by the National Council President.</p> <p>Responsible to: The Board of Directors of the National Council of Canada.</p> <p>Meetings: At the chair's request.</p>	<p>4.3.18</p> <p>Nom : Comité Au nord du 60e</p> <p>Type : Permanent</p> <p>Objectif : Gérer le programme national en maintenant un dialogue avec les représentants régionaux de la Société de Saint-Vincent de Paul et les représentants régionaux des populations nordiques dans le but de déterminer comment la Société Saint Vincent de Paul peut supporter les populations nordiques afin qu'elles en arrivent à une sécurité alimentaire et être de moins en moins dépendante de l'aide du sud. L'objectif n'est pas d'imposer des solutions mais de travailler conjointement avec eux et comment la Société peut bien supporter ces efforts.</p> <p>À court terme et par une méthode transitoire, l'approche utilisé pour soutenir ces communautés nordiques est l'envoi par les régions, de denrées non périssables et/ou autres produits de nécessité et encourager les Conférences afin qu'elles établissent une relation de support avec la communauté arctique avec laquelle elle coopère. Le travail conjoint consiste à s'assurer que ces produits répondent à la demande des communautés que l'on sert et qu'ils ne nuisent pas au bon fonctionnement des commerces locaux qui présentement sont la seule source d'approvisionnement en produits de nécessité pour beaucoup d'entre eux.</p> <p>Membres : Le président du Conseil national (d'office). Les coordonnateurs régionaux de ce projet. Un conseiller spirituel.</p> <p>Président : Nommé par le président du Conseil national.</p> <p>Imputabilité : Au Conseil d'administration du Conseil national du Canada</p> <p>Réunions : À la demande du président du comité.</p>



Specific duties, functions or areas of responsibility are to:

- a) Submit an annual report, making sure it's available to all BD members; the report must include the activities for each region.
- b) Establish and maintain a constructive dialogue with representatives of northern communities so that functional support for systemic change can be provided.
- c) Identify and assess projects that might enhance food security.
- d) Help attract the funds needed to launch promising initiatives.
- e) Implement mechanisms that allow for proper follow-ups and foster project sustainability.
- f) Cooperate with other organizations performing the same type of work.

Les tâches, fonctions et sphères d'activité spécifiques consistent à :

- a) Présenter un rapport annuel et le rendre disponible pour tous les membres du CA. Ce rapport devra inclure les activités des régions.
- b) Développer et maintenir un dialogue constructif avec les représentants des communautés nordiques afin que le soutien fonctionnel menant à des changements systémiques puisse être fourni.
- c) Identifier et évaluer des projets qui aideraient à assurer une meilleure sécurité alimentaire.
- d) Aider à trouver les fonds nécessaires pour mettre en place les initiatives prometteuses.
- e) Mettre en place des mécanismes pour un suivi et la pérennité de ces projets.
- f) Travailler en collaboration avec d'autres organismes qui œuvrent dans le même domaine.